

ITINÉRAIRES RAQUETTES – NON DAMÉS



6 Le tour du Chard du Beurre

Vue sur le Val d'Arly et les Aravis.

■ Durée : 1 h 45 ■ Distance : 3 km
■ Dénivelée : - 350 m ■ Itinéraire : aller ↘

Accessibilité : navette – arrêt pont skieurs, télésièges – les Chardons et le Chard du Beurre

Départ : sommet du télésiège du Chard du Beurre

Parcours : départ du sentier au sommet du télésiège du Chard du Beurre. Le sentier descend à travers la forêt pour rejoindre un chemin forestier plus large. Arrivé sur la route de Notre-Dame-de-Bellecombe (RD 218), prendre à gauche pour rejoindre Covetan en longeant la RD 218 et revenir sur la station en passant par la Chapelle Saint Jean-Baptiste et le monument du parachutage de 1944 (itinéraire damé n° 5).

À savoir : destinée aux bons marcheurs, la première descente est un peu difficile. Les animaux sont difficiles à observer en journée, mais vous pourrez observer une multitude de traces (lièvre variable, renard, écureuil, chevreuil, etc...).



7 Le Chard du Beurre

Une balade en forêt qui vous mène en haut du Chard du Beurre.

■ Durée : 3 h 00 ■ Distance : 5,5 km
■ Dénivelée : + 350 m ■ Itinéraire : boucle

Accessibilité : navette – arrêt pont skieurs

Départ : monument du parachutage de 1944

Parcours : au pont skieurs, dirigez-vous vers le parking du monument du parachutage de 1944. Départ de l'itinéraire derrière le monument. Arrivé sur la route de Crest-Voland (RD 218), longez la route jusqu'au carrefour de la RD 218 et de la RD 71a. Prendre à gauche, en direction de Covetan, continuez à longer la route et passez sous le pont skieurs de Covetan. 50 m plus loin, prendre l'itinéraire à droite. Montez vers le sommet du Chard du Beurre à travers la forêt. Au départ le chemin est large puis devient un petit sentier. Du Chard du Beurre, retour à la station par le col de la Lézette (itinéraires damés n° 2 et 3).

À savoir : balade assez difficile, réservée aux bons marcheurs.

8 Les Saisies – Hauteluce

Descente vers le village d'Hauteluce avec un joli panorama sur la vallée et en toile de fond le Mont-Blanc.

■ Durée : 2 h 30 ■ Distance : 4,5 km
■ Dénivelée : + 50 m ■ Itinéraire : aller ↘

Accessibilité : navette – arrêt Chenavelle

Départ : arrêt Chenavelle



Parcours : depuis l'arrêt Chenavelle, aller en direction de la gare de départ du télésiège de La Légette, passer à proximité et continuer en cheminant parallèlement à la route D 123. Poursuivre en direction de La Raie et de Natilly. Passer le ruisseau et arriver au carrefour situé à la côte 1368 m, montez à gauche sur la route au hameau portant le nom de Vers-le-Bois (environ 250m), le sentier descend à droite en contrebass d'un chalet et traverse la forêt pour rejoindre la route D 218. Traversez deux fois la route (prudence), puis rejoindre le village d'Hauteluce (attention passages pentus).

À savoir : la première partie jusqu'au hameau Vers les Bois est facile. La partie suivante présente des passages raides et s'adresse aux promeneurs plus expérimentés. Le retour à la station se fait en navettes depuis Hauteluce (possibilité également depuis La Pora).



9 Le Sentier des 4 Sous

Une petite promenade en forêt.

■ Durée : 0 h 45 ■ Distance : 1,5 km
■ Dénivelée : + 100 m ■ Itinéraire : boucle

Accessibilité : navette – arrêt Belambra

Départ : en face du centre de vacances Belambra

Parcours : depuis l'arrêt Belambra, traverser la route D 123, prendre à gauche le sentier pour effectuer la boucle dans le sens des aiguilles d'une montre. Arrivé au carrefour prendre à droite pour retourner à Belambra.

À savoir : au carrefour possibilité de descendre sur le village d'Hauteluce en empruntant l'itinéraire n° 8 (2 h 00 - 3,5 km). Retour par la navette.



10 Le sentier des Côtes – petite boucle

La visite du hameau des Côtes vous réserve un décor traditionnel et pittoresque, image préservée de l'habitat du Beaufortain.

■ Durée : 1 h 30 ■ Distance : 3 km
■ Dénivelée : + 100 m ■ Itinéraire : boucle

Accessibilité : navette – arrêt Hauteluce

Départ : Hauteluce

Parcours : à Hauteluce, prendre la route en direction du hameau du Praz, puis prendre à gauche la route qui descend en direction des Côtes. Traversez le hameau et revenir ensuite au village d'Hauteluce par l'ancienne route de Beaufort.

À savoir : le hameau du Praz et des Côtes sont des endroits très prisés des photographes. Une balade pour remonter le temps. Prolongez votre balade par une visite du village de Hauteluce (église baroque et écomusée).



11 Le sentier des Côtes – grande boucle

Variante de l'itinéraire n° 11 vous permettant de prolonger une promenade à travers la forêt.

■ Durée : 3 h 30 ■ Distance : 6 km
■ Dénivelée : + 350 m ■ Itinéraire : boucle

Accessibilité : navette – arrêt Hauteluce

Départ : Hauteluce



Parcours : à Hauteluce, prendre la route en direction du hameau du Praz, puis prendre à gauche la route qui descend en direction des Côtes. Dans le hameau, prendre à droite direction Le Replens, Monter ensuite au Plan du Loup puis à Bellavard et enfin les Pémons. Emprunter la route D 218 jusqu'à La Pora. Prendre à gauche la route pour monter en direction de Planchamp. Après avoir parcouru 250 m, le sentier descend à droite en contrebass d'un chalet et traverse la forêt pour rejoindre la route D 218. Traversez deux fois la route (prudence), puis rejoindre le village d'Hauteluce par Le Praz pour finir par la route D 218.

À savoir : balade pour les bons marcheurs, en fonction de l'enneigement, cet itinéraire est praticable à pied ou en raquettes, quelques passages pentus.



12 Descente à Bisance 1500

Promenade dans les alpages de Bisance avec de beaux points de vue sur le Massif du Mont Blanc et le Beaufortain.

■ Durée : 1 h 15 ■ Distance : 2,5 km
■ Dénivelée : + 100 m ■ Itinéraire : aller ↘

Accessibilité : navette – arrêt Hameau du Beaufortain

Départ : sommet du téléski du Lac

Parcours : depuis l'arrêt Hameau du Beaufortain, continuez à pied par la route sur environ 200 mètres en direction du Plan du Pré, jusqu'à l'intersection de la route de Bisance 1500. Prendre à droite, l'itinéraire emprunte le tracé de la route d'été jusqu'à proximité du télésiège du Manant. Au carrefour Sous Bisance, prendre à gauche en direction de Bisance 1500. Le chemin passe à proximité de nombreux chalets d'alpage avant d'arriver à Bisance 1500.

À savoir : possibilité depuis la station des Saisies, d'accéder au sommet de Bisance en utilisant les Télésièges de Bisance et des Chardons et de descendre ensuite par l'itinéraire damé n° 1 pour rejoindre le circuit décrit ci-dessus.

13 Plan Mariage

Promenade à proximité de Bisance 1500 avec de beaux points de vue sur le Beaufortain.

■ Durée : 1 h 30 ■ Distance : 2,5 km
■ Dénivelée : + 80 m ■ Itinéraire : boucle

Accessibilité : navette – arrêt Les Drabons

Départ : arrêt Les Drabons

Parcours : depuis l'arrêt Les Drabons, emprunter la route D 123 sur quelques mètres, puis descendre à droite en direction du Chardonnnet, au carrefour continuer à droite en direction du hameau Le Chardonnnet. Après la dernière maison, traverser un petit bois puis emprunter une route qui monte en lacets à L'Ortier. Avant d'arriver à l'Ortier prendre à gauche le champ pour redescendre vers Le Chardonnnet et ainsi retrouver la première partie de l'itinéraire pour rentrer Aux Drabons.

À savoir : les nombreux chalets d'alpage croisés sur cet itinéraire sont exploités l'été pour produire le fromage Beaufort.



14 Plan de la Paille

Petite Promenade en forêt à proximité de Bisance 1500.

■ Durée : 0 h 30 ■ Distance : 1,5 km
■ Dénivelée : + 50 m ■ Itinéraire : boucle

Accessibilité : navette – arrêt Les Rosières

Départ : Bisance 1500

Parcours : depuis Bisance 1500 à pied par la route sur environ 500 mètres en direction du sud ouest puis monter à droite dans la forêt. Prendre à droite pour traverser la piste de ski alpin (prudence) et descendre à Bisance 1500.

À savoir : les chemins forestiers empruntés l'hiver sont pour la plupart des dessertes pour l'exploitation économique du bois.



15 Belleville

Promenade au bout de la vallée d'Hauteluce pour découvrir le joli hameau de Belleville.

■ Durée : 1 h 30 ■ Distance : 3 km
■ Dénivelée : + 100 m ■ Itinéraire : boucle

Accessibilité : navette – arrêt Belleville – Col du Joly



Départ : arrêt Belleville – Col du Joly

Parcours : depuis le parking du Télécabine de la Ruelle, emprunter l'itinéraire en passant derrière l'usine EDF hydroélectrique et en longeant le torrent Le Dorinet. Continuer en passant derrière le hameau de La Chaudanne pour arriver à L'Infernet. Rejoindre et traverser la route et monter en direction du hameau de Belleville. Contourner le hameau par la gauche pour arriver à proximité de la Chapelle des Apôtres. Descendre le long d'une lisière puis traverser la route et rejoindre l'itinéraire allié. Retourner au parking du point de départ.

À savoir : le hameau de Belleville, porte bien son nom, protégé du vent et installé sur un versant sud bien exposé, ce hameau a beaucoup de charme. La belle chapelle des Apôtres, monument classé est sans doute le lieu de culte le plus ancien de la vallée.

16 Colombe

Petite promenade sur la station du Val Joly au pied du barrage de la Girotte.

■ Durée : 0 h 45 ■ Distance : 1,3 km
■ Dénivelée : + 280 m ■ Itinéraire : A/R

Accessibilité : navette – arrêt Belleville – Col du Joly

Départ : arrêt Belleville – Col du Joly

Parcours : depuis le parking du Télécabine de la Ruelle, emprunter le chemin qui monte jusqu'au hameau de la Turne. Continuer en direction de Colombe en passant sous le télécabine de la Ruelle. Prudence l'itinéraire croise une piste de ski alpin. Retour au parking par le même itinéraire.

À savoir : le lac de la Girotte était à l'origine un lac naturel. Très profond pour un lac de montagne (99,40 m), l'intérêt économique de ce lac est apparu très tôt. En 1903 il fut exploité par les aciéries d'Ugine. C'est en 1949 que la construction du barrage à voûtes multiples permit de surélever de 35 m le versant rocheux, afin de doubler la capacité du lac.

En aval, se sont 7 centrales électriques qui fonctionnent avec la même eau : Belleville, Hauteluce, Domelin, Villard, Queije, et Venthon.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Sécurité et règles de bonne conduite

► Tout itinéraire est emprunté sous la responsabilité du randonneur à ses risques et périls, les itinéraires n'étant pas surveillés.

► Choisissez votre parcours en fonction de votre état de forme et des conditions météo.

► Ne randonnez jamais seul et informez votre entourage du parcours que vous allez utiliser.

► Ne partez pas trop tard dans l'après midi pour être sûr de rentrer avant la nuit.

► Vérifiez l'état de votre matériel.

► Équipez-vous de bonnes chaussures de marche et de vêtements chauds.

► Pour votre sécurité et celle des autres, restez sur les sentiers balisés.

► Pensez à vous alimenter, à vous hydrater et à vous protéger du froid et du soleil.

► La stabilité du manteau neigeux peut être très variable. Certains itinéraires peuvent être soumis à fermeture. Renseignez vous sur le risque d'avalanches auprès du service des pistes et respectez les consignes de sécurité.

Attention vous allez traverser les domaines skiables alpins et nordiques. Soyez vigilants lors des traversées de pistes, ne vous arrêtez pas et regardez bien avant de traverser. Pour ces raisons de sécurité les pistes nordiques et alpines sont interdites d'accès aux piétons, aux personnes en raquettes et aux chiens. (Voir arrêtés municipaux affichés au service des pistes).

Tous les sentiers sont balisés.

Navettes

Des navettes gratuites sont à votre disposition pour faciliter vos déplacements sur la station et ses villages (Hauteluce et Bisance 1500), horaires disponibles à l'Office du Tourisme et aux arrêts.

Comment s'habiller pour marcher ?

Le sous-vêtement se porte à même la peau et évacue l'humidité du corps vers l'épaisseur suivante. Evitez le coton il absorbe l'humidité et la conserve. Sur le sous-vêtement, portez un pull en polaire. En 3^e épaisseur, portez un blouson léger, respirant pour vous protéger du vent et de la neige.

ENVIRONNEMENT

Recommandations

En hiver, la faune montagnarde est très fragile. Afin de la respecter, voici quelques consignes :

► Utilisez les pistes et les sentiers aménagés pour la pratique,

► respectez les zones protégées (Natura 2000, zone à Tétrus...),

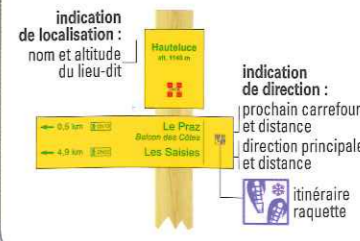
► évitez les zones boisées, n'écrasez pas les jeunes arbres, ils sont fragiles,

► emportez vos déchets,



SIGNALÉTIQUE ET BALISAGE

Poteau directionnel



Remontées mécaniques

Station des Saisies : Le télésiège de Bisance et le télésiège du Chard du Beurre (accès possible en utilisant le télésiège des Chardons) sont accessibles aux piétons, tous les jours. Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans. Les tickets sont en vente aux caisses des remontées mécaniques.

Tarif Carte : 1 passage = 7.50 €
6 passages = 40 €

Station du Val Joly : Le télécabine de la Ruelle est accessible aux piétons tous les jours. Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans. Les forfaits sont en vente à la caisse des remontées mécaniques de la station du Val Joly.

Tarif Carte : 1 passage = 6 €

Sorties accompagnées

Les circuits présentés sur cette carte ne sont qu'une sélection parmi les possibilités de randonnée qu'offre la station des Saisies et de ses villages. Des professionnels, accompagnateurs en montagne encadrent chaque jour des sorties. Grâce à eux, vous pourrez aller plus loin dans la connaissance du territoire, de ses traditions, du terroir. Ils vous dévoileront les secrets de la faune, de la flore et du patrimoine. Leurs conseils vous permettront de découvrir une nature préservée en toute sécurité. Pour connaître les différentes sorties organisées par les accompagnateurs, renseignez vous à l'Office du Tourisme.

Locations de matériel

Les magasins de sports de la station louent des raquettes, des poussettes « tout-terrain » et des porte-bébés.

NUMÉROS UTILES

Office de Tourisme
04 79 38 90 30

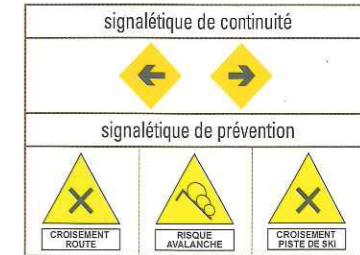
Service des pistes
04 79 38 93 84

Secours
Numéro d'urgence européen : 112

Espace protégé : La Tourbière des Saisies

Ce site naturel est rare, il existe très peu de zones humides dans les Alpes. Située entre 1550 m et 1718 m d'altitude cette tourbière, de 290 hectares soit 2,9 millions de m² est très étendue. Ce site naturel inscrit au programme européen de préservation "Natura 2000", est une zone classée pour sa flore et sa faune et protégée par un arrêté de biotope depuis 1989. En période hivernale, en raison de sa fragilité de sa flore et afin de ne pas déranger la faune, l'accès à la zone est réglementé par mesure de précaution. Merci de respecter cette mesure pour la préservation du site.

Marques de balisage



ITINÉRAIRES PIÉTONS – DAMÉS



1 Le Mont Bisanne

Ce parcours offre un panorama exceptionnel à 360° sur les massifs du Beaufortain, Mont Blanc et Aravis.

■ Durée : 2 h 00 ■ Distance : 4 km
■ Dénivelée : + 350 m ■ Itinéraire : A/R

Accessibilité : navette – arrêt Office de Tourisme

Départ : Office de Tourisme

Parcours : depuis l'Office de Tourisme emprunter l'itinéraire poussette (P) jusqu'au téléski Forêt. Prendre à gauche le chemin piéton jusqu'au téléski des Carrets. Longer ce téléski jusqu'à l'intersection de la route de Bisanne 1500. Prendre à droite, l'itinéraire emprunte le tracé de la route d'été jusqu'à proximité du téléski du Manant ; ensuite il monte dans la ligne de pente vers le sommet appelé le signal de Bisanne. Retour à la station par le même itinéraire. Vous pouvez également utiliser le Téléski de Bisanne pour accéder au sommet.

À savoir : autrefois, le signal de Bisanne était l'endroit où les paysans surveillaient l'arrivée du percepteur et des douaniers qui venaient au Col pour effectuer des saisies de bétail pour les impôts non payés. Le paysan en place au sommet donnait le signal pour échapper à la saisie.



2 Le Col de la Lézetze

Promenade facile tout public, découvrez un panorama sur le Mont blanc à vous couper le souffle.

■ Durée : 1 h 30 ■ Distance : 3 km
■ Dénivelée : + 200 m ■ Itinéraire : A/R

Accessibilité : navette – arrêt pont skieurs

Départ : à droite du Mountain Twister

Parcours : depuis l'arrêt de la navette se rendre à la gare du Mountain Twister et suivre l'itinéraire à droite du bâtiment. Prenez la direction du Col de la Lézetze par le chemin. Retour par le même itinéraire.

À savoir : idéale pour se retrouver en famille avec les skieurs alpins. Soyez prudents, le chemin traverse la piste de ski des Blanchots.



3 Le Mont Clocher

Sur la crête, découvrez la vallée d'Hauteluze et la vallée du Beaufortain avec ses nombreux barrages.

■ Durée : 3 h 30 ■ Distance : 8 km
■ Dénivelée : + 300 m ■ Itinéraire : A/R

Accessibilité : navette – arrêt pont skieurs

Départ : à droite du Mountain Twister



Parcours : depuis l'arrêt de la navette se rendre à la gare du Mountain Twister et suivre l'itinéraire à droite du bâtiment. Prenez la direction du Col de la Lézetze, en face de vous une vue magnifique sur la chaîne du Mont Blanc. La chaîne des Aravis se situe sur votre gauche en montant. Au Col de la Légette, vue sur la Montagne d'Outray au-dessus d'Hauteluze et sur le barrage de Roselend au-dessus de Beaufort. En arrière plan, un panorama sur tout le Beaufortain, de la pointe de la Terrasse au Grand Mont. Le chemin s'élève après avoir longé les pistes de ski alpin, au premier chalet d'alpage, au bord du chemin à gauche, vous êtes à 1 km du Mont clocher. Avant le Mont Clocher et sa croix, toujours en montant sur votre droite, le barrage de la Girotte, sur votre gauche, les pistes de Douce. Au pied du Mont Clocher vous êtes à 1940 m d'altitude, le sommet 1976 m. Au-delà de cette limite, le sentier n'est plus balisé (risque d'avalanches). Retour par le même itinéraire.



À savoir : cet itinéraire suit le chemin des crêtes qui permet l'été de desservir les alpages où les troupeaux pâturent un herbage riche en espèces botaniques qui donne un si bon goût au Beaufort

4 Le Col de La Lézetze par Le Chard du Beurre

Parcours descendant idéal pour débuter sans effort. De jolis points de vue sur les massifs environnants.

■ Durée : 1 h ■ Distance : 2,5 km
■ Dénivelée : - 100 m ■ Itinéraire : aller ↘

Accessibilité : navette – arrêt pont skieurs, télésièges – les Chardons et le Chard du Beurre

Départ : sommet du téléski du Chard du Beurre



Parcours : empruntez le téléski des Chardons puis le téléski du Chard du Beurre. Depuis le sommet, le sentier part sur la droite à proximité du plan des pistes. Au Col de la Lézetze, redescendez en direction de la station (itinéraire n°2).

À savoir : le chard signifie petite colline en patois Savoyard. A essayez : le Mountain Twister, luge suspendue sur 800 m de descente unique en France.



5 Le chapelle Saint Jean Baptiste

Balade facile pour découvrir une petite chapelle.

■ Durée : 0 h 30 ■ Distance : 1,5 km
■ Dénivelée : + 50 m ■ Itinéraire : boucle

Accessibilité : navette – arrêt pont skieurs

Départ : monument du parachutage de 1944



Parcours : au pont skieurs, dirigez-vous vers le parking du monument du parachutage de 1944. Départ de l'itinéraire derrière le monument. Il se termine à proximité de la petite chapelle Saint Jean-Baptiste, autrefois lieu de rencontre entre gens du pays (messe, foires). Retour par le même chemin.

À savoir : le col des Saisies fut un lieu de parachutage pendant la guerre. La résistance était bien implantée en Beaufortain. Le 1er août 1944, 864 containers furent largués par 78 bombardiers alliés. Au cours de cette opération nommée « ébonite », des hommes furent également parachutés. Un des parachutes ne s'ouvrit pas et le sergent américain Charles Perry s'écrasa au sol. Le monument érigé au col des Saisies permet à chacun de se souvenir de cet épisode historique.



6 Itinéraire poussette

Petite promenade aux pieds des pistes avec toute la famille.

■ Durée : 0 h 15 ■ Distance : 0,5 km
■ Dénivelée : + 50 m ■ Itinéraire : boucle

Accessibilité : navette – arrêt Office de Tourisme

Départ : Office de Tourisme

Parcours : depuis l'Office de Tourisme, descendre sous l'Office de Tourisme par la rue des Molliettes jusqu'à la résidence du Jardin Alpin. De là, possibilité de réaliser une petite boucle aux pieds des pistes à proximité du Téléski des Chardons. Retour au centre de la station par le même chemin.

À savoir : la première partie de l'itinéraire n°5 damé est accessible également aux poussettes (s'arrêter un peu avant le ruisseau).



Une luge sur rails, fonctionnant en hiver et en été, près de 800 m de descente avec virages relevés, vagues, 2 vrilles à 360°. Sensations fortes garanties seul ou à deux. Conçue pour une pratique en toute sécurité : système de freinage performant, ceintures de sécurité, appui-tête pour le passager arrière frein magnétique automatique à l'arrivée. Accessible à partir de 4 ans (accompagné).

ITINÉRAIRES RAQUETTES – NON DAMÉS



6 Le tour du Chard du Beurre

Vue sur le Val d'Arly et les Aravis.

■ Durée : 1 h 45 ■ Distance : 3 km
■ Dénivelée : - 350 m ■ Itinéraire : aller ↘

Accessibilité : navette – arrêt pont skieurs, télésièges – les Chardons et le Chard du Beurre

Départ : sommet du téléski du Chard du Beurre

Parcours : départ du sentier au sommet du téléski du Chard du Beurre. Le sentier descend à travers la forêt pour rejoindre un chemin forestier plus large. Arrivé sur la route de Notre-Dame-de-Bellecombe (RD 218), prendre à gauche pour rejoindre Covetan en longeant la RD 218 et revenir sur la station en passant par la Chapelle Saint Jean-Baptiste et le monument du parachutage de 1944 (itinéraire damé n°5).

À savoir : destinée aux bons marcheurs, la première descente est un peu difficile. Les animaux sont difficiles à observer en journée, mais vous pourrez observer une multitude de traces (lièvre variable, renard, écreuil, chevreuil, etc...).



7 Le Chard du Beurre

Une balade en forêt qui vous mène en haut du Chard du Beurre.

■ Durée : 3 h 00 ■ Distance : 5,5 km
■ Dénivelée : + 350 m ■ Itinéraire : boucle

Accessibilité : navette – arrêt pont skieurs

Départ : monument du parachutage de 1944

Parcours : au pont skieurs, dirigez-vous vers le parking du monument du parachutage de 1944. Départ de l'itinéraire derrière le monument. Arrivé sur la route de Crest-Voland (RD 218), longez la route jusqu'au carrefour de la RD 218 et de la RD 71a. Prendre à gauche, en direction de Covetan, continuez à longer la route et passez sous le pont skieurs de Covetan. 50 m plus loin, prendre l'itinéraire à droite. Montez vers le sommet du Chard du Beurre à travers la forêt. Au départ le chemin est large puis devient un petit sentier. Du Chard du Beurre, retour à la station par le col de la Lézetze (itinéraires damés n°2 et 3).

À savoir : balade assez difficile, réservée aux bons marcheurs.

8 Les Saisies – Hauteluze

Descente vers le village d'Hauteluze avec un joli panorama sur la vallée et en toile de fond le Mont-Blanc.

■ Durée : 2 h 30 ■ Distance : 4,5 km
■ Dénivelée : + 50 m ■ Itinéraire : aller ↘

Accessibilité : navette – arrêt Chenavelle

Départ : arrêt Chenavelle



Parcours : depuis l'arrêt Chenavelle, aller en direction de la gare de départ du téléski de La Légette, passer à proximité et continuer en cheminant parallèlement à la route D 123. Poursuivre en direction de La Raie et de Natilly. Passer le ruisseau et arriver au carrefour situé à la côte 1368 m, montez à gauche sur la route au hameau portant le nom de Vers-le-Bois (environ 250 m), le sentier descend à droite en contrebas d'un chalet et traverse la forêt pour rejoindre la route D218. Traversez deux fois la route (prudence), puis rejoindre le village d'Hauteluze (attention passages pentus).

À savoir : la première partie jusqu'au hameau Vers les Bois est facile. La partie suivante présente des passages raides et s'adresse aux promeneurs plus expérimentés. Le retour à la station se fait en navettes depuis Hauteluze (possibilité également depuis La Pora).



9 Le Sentier des 4 Sous

Une petite promenade en forêt.

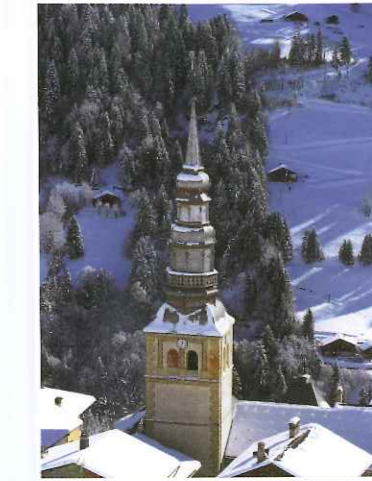
■ Durée : 0 h 45 ■ Distance : 1,5 km
■ Dénivelée : + 100 m ■ Itinéraire : boucle

Accessibilité : navette – arrêt Belambra

Départ : en face du centre de vacances Belambra

Parcours : depuis l'arrêt Belambra, traverser la route D 123, prendre à gauche le sentier pour effectuer la boucle dans le sens des aiguilles d'une montre. Arrivé au carrefour prendre à droite pour retourner à Belambra.

À savoir : au carrefour possibilité de descendre sur le village d'Hauteluze en empruntant l'itinéraire n°8 (2 h 00 – 3,5 km). Retour par la navette.



10 Le sentier des Côtes – petite boucle

La visite du hameau des Côtes vous réserve un décor traditionnel et pittoresque, image préservée de l'habitat du Beaufortain.

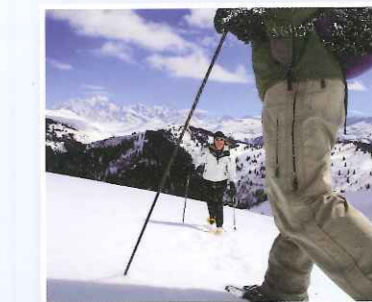
■ Durée : 1 h 30 ■ Distance : 3 km
■ Dénivelée : + 100 m ■ Itinéraire : boucle

Accessibilité : navette – arrêt Hauteluze

Départ : Hauteluze

Parcours : à Hauteluze, prendre la route en direction du hameau du Praz, puis prendre à gauche la route qui descend en direction des Côtes. Traversez le hameau et revenir ensuite au village d'Hauteluze par l'ancienne route de Beaufort.

À savoir : le hameau du Praz et des Côtes sont des endroits très prisés des photographes. Une balade pour remonter le temps. Prolongez votre balade par une visite du village de Hauteluze (église baroque et écomusée).



11 Le sentier des Côtes – grande boucle

Variante de l'itinéraire n°11 vous permettant de prolonger une promenade à travers la forêt.

■ Durée : 3 h 30 ■ Distance : 6 km
■ Dénivelée : + 350 m ■ Itinéraire : boucle

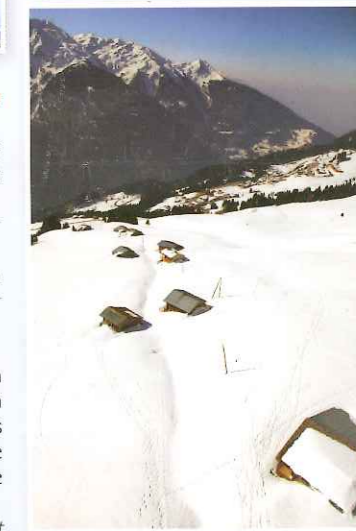
Accessibilité : navette – arrêt Hauteluze

Départ : Hauteluze



Parcours : à Hauteluze, prendre la route en direction du hameau du Praz, puis prendre à gauche la route qui descend en direction des Côtes. Dans le hameau, prendre à droite direction Le Replens, Monter ensuite au Plan du Loup puis à Bellavard et enfin les Pémons. Emprunter la route D 218 jusqu'à La Pora. Prendre à gauche la route pour monter en direction de Planchamp. Après avoir parcouru 250 m, le sentier descend à droite en contrebas d'un chalet et traverse la forêt pour rejoindre la route D 218. Traversez deux fois la route (prudence), puis rejoindre le village d'Hauteluze par Le Praz pour finir par la route D 218.

À savoir : balade pour les bons marcheurs, en fonction de l'enneigement, cet itinéraire est praticable à pied ou en raquettes, quelques passages pentus.



12 Descente à Bisanne 1500

Promenade dans les alpages de Bisanne avec de beaux points de vue sur le Massif du Mont Blanc et le Beaufortain.

■ Durée : 1 h 15 ■ Distance : 2,5 km
■ Dénivelée : + 100 m ■ Itinéraire : aller ↘

Accessibilité : navette – arrêt Hameau du Beaufortain

Départ : sommet du téléski du Lac

Parcours : depuis l'arrêt Hameau du Beaufortain, continuez à pied par la route sur environ 200 mètres en direction du Plan du Pré, jusqu'à l'intersection de la route de Bisanne 1500. Prendre à droite, l'itinéraire emprunte le tracé de la route d'été jusqu'à proximité du téléski du Manant. Au carrefour Sous Bisanne, prendre à gauche en direction de Bisanne 1500. Le chemin passe à proximité de nombreux chalets d'alpage avant d'arriver à Bisanne 1500.

À savoir : possibilité depuis la station des Saisies, d'accéder au sommet de Bisanne en utilisant les Télésièges de Bisanne et des Chardons et de descendre ensuite par l'itinéraire damé n°1 pour rejoindre le circuit décrit ci-dessus.